

DE L'ÉTHIQUE ANTÉRIEURE À L'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE ET DE L'IA

Formations courtes qualifiantes : Droit

Cette formation propose l'acquisition des fondamentaux en éthique du numérique sur la base de clarifications notionnelles incontournables et de l'apprentissage des principes internationaux agréés au service de la promotion d'une innovation responsable.

Créer de la valeur avec des valeurs.

Prochaines sessions (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) :

session 2024: 10 et 11 octobre 2024

session 2025: 30 et 31 janvier 2025

Les inscriptions sont ouvertes.

Information et inscription :

 inter-fcps@univ-paris1.fr

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Présentation

Objectifs

- * Partager les principales clés de compréhension de l'éthique appliquée au numérique, de sa place au sein

des organisations et de son nouveau rôle dans la gouvernance des données.

- * Apprendre à opérationnaliser la sagesse ancienne afin de répondre aux demandes pragmatiques des entreprises innovantes.

Organisation

Contrôle des connaissances

Évaluation : quiz et/ou cas pratiques et/ou exercices et/ou jeu de rôle etc.

Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Membres de l'équipe pédagogique

Valérie CHAVANNE : avocate au barreau de PARIS, spécialiste de la gouvernance juridique et éthique du numérique.

Laurent VIDAL : enseignant-chercheur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et avocat associé au barreau de PARIS.

Admission

Conditions d'admission

Niveau :
Base

Modalités d'inscription

Gestionnaire de formation : Régis Lepeltier

 email: inter-fcps@univ-paris1.fr

téléphone: 01.89.68.42.22

Tarifs

980 euros